



L'Accompagnement en Accueil Familial d'Urgence

Rapport d'activités 2021

«Pour qu'un enfant grandisse,
il faut tout un village»





Nous dédions ce rapport d'activité à Denis.

Avec sa famille, il a apporté à notre projet énormément de soutien. Sa générosité, son implication, son engagement auprès des enfants vivant une situation difficile resteront à jamais gravés en nous.

Ema, Mathilde, Virgil, Alice, vous pouvez être fiers de votre mari et votre papa, qui faisait partie de ces personnes qui transmettent leur chaleur et vivent leurs valeurs.

Table des matières

Mot de la présidente.....	07
Mot de la directrice.....	09
1. Statistiques 2021.....	10
1. La gestion des demandes.....	12
2. Les prises en charge.....	14
a) Répartition en fonction du sexe et de l'âge.....	16
b) Distribution des accueils par mandant et arrondissement.....	18
c) Fratries et situations familiales.....	19
d) Situation de l'enfant avant l'accueil.....	20
e) Motifs des accueils.....	21
f) Issues des accueils.....	22
g) Durée des accueils.....	23
h) Kilomètres parcourus.....	25
2. Les familles d'accueil.....	26
3. La vie de l'AAFU.....	28
4. Perspectives 2022.....	29
Pour Conclure.....	30



Avant de commencer, une pensée émue pour Denis Letor et sa famille, il fut, avec les siens, famille d'accueil très investie. Nous avons été fort secoués par son décès et son départ laisse un grand vide. La messe des funérailles, en ce début janvier, s'est déroulée alors que les illuminations de Noël brillaient encore dans l'église.

Elles m'amènent à faire un lien avec cette phrase de Carl Gustav Jung : « *Le seul but de l'existence humaine, autant que je puisse en juger, est d'allumer une lumière dans l'obscurité de l'être* »

N'est-ce pas le but désiré pour vous tous qui accueillez chez vous, donner aux enfants une présence lumineuse et un espace de clarté aux membres de l'équipe leur permettant de chercher une solution pour les sortir de la pénombre dans laquelle ils sont plongés à ce moment de leur vie.

En écrivant ce mot, j'ai aussi envie de vous citer deux autres pensées de Jung qui font sens pour ceux/celles qui participent au placement des enfants en famille :

La première : « *Tu veux un monde meilleur, plus fraternel, plus juste, eh bien, commence à le faire : fais -le en toi et autour de toi, fais -le avec ceux qui veulent, fais -le en petit et il grandira* »

Votre adhésion à notre projet ne nous amène-t-il pas à essayer de créer ensemble un monde meilleur, un petit mieux appelé à grandir ?

La seconde : « *Les enfants sont éduqués par ce que l'adulte est et non par ses bavardages* ». Notre action bien concrète tente d'apporter un soutien et elle est un exemple réel, tangible donné aux enfants qui nous sont confiés.

Cette année encore fut marquée par la présence du Covid d'une part et par de nombreux changements au niveau du personnel de l'équipe, d'autre part, nous souhaitons bonne continuation à ceux/celles qui partent et bienvenue à ceux/celles qui nous rejoignent.

Grâce aux efforts de Julie dans la gestion des difficultés, les années passent et l'AAFU reste toujours bien sollicité et présent pour répondre aux demandes sans cesse renouvelées.

Aussi, je tiens à vous remercier tous et chacun en particulier, famille d'accueil, équipe, membres du CA pour votre engagement à notre cause.

Marie-Agnès van Eeckhout-Gueur
Présidente de l'ASBL





Il y a un peu plus de 15 ans, j'ai poussé, à peu près par hasard, la porte de l'AAFU. Par le biais de bénévoles et de connaissances dans le réseau, j'ai un jour été appelée par ce drôle de personnage me demandant si je voulais un contrat de trois mois au sein de son ASBL. Une semaine plus tard, je me retrouvais dans un bureau, avec une recherche action à mener sur l'opportunité de créer une antenne du service pour le Hainaut.

Trois mois, je trouvais déjà ça bien en tant que jeune travailleuse. 207 mois plus tard... je suis toujours là. J'ai souvent plaisanté en disant que Christian, mon prédécesseur, n'avait jamais su réussir à se débarrasser de moi. Au fil des mois, puis des années, j'ai cheminé au sein de l'AAFU, et je n'ai cessé d'aimer ce projet, les valeurs qui l'animent, l'impact concret qu'il a sur la vie de centaines d'enfants. Tout le monde le sait, dès que je parle de l'AAFU, je ne sais plus m'arrêter. Ce que nous faisons tous ensemble me passionne.

Je voulais donc profiter de cet espace pour remercier ceux qui m'accompagnent au quotidien dans ce projet...

Les familles d'accueil évidemment. Vous êtes le pilier de notre projet, et c'est la collaboration que nous partageons autour de l'intérêt d'un enfant qui rend le projet tellement riche. Même après 15 ans dans le service, chaque fois que nous recevons un appel pour un enfant en souffrance ou en danger et qu'en quelques minutes, après un coup de fil, je sais qu'une famille qui ne le connaît pas est en train de se préparer à lui ouvrir sa porte, cela me touche. Merci de nous suivre dans ce projet, merci de changer la vie de ces enfants.

Mon équipe ensuite... Les deux dernières années n'ont pas été tendres avec les travailleurs. Mais l'AAFU a tenu le cap et, malgré les remous, les travailleuses restent motivées et impliquées. Merci à vous pour votre investissement sans faille, la qualité de votre travail, le cœur que vous mettez à accompagner les enfants confiés à notre service et la bonne humeur présente dans nos locaux malgré la lourdeur de vos missions.

Et bien sûr, grande pensée pour Christian, qui m'a fait confiance et qui a cru avant moi que j'étais faite pour ce boulot...

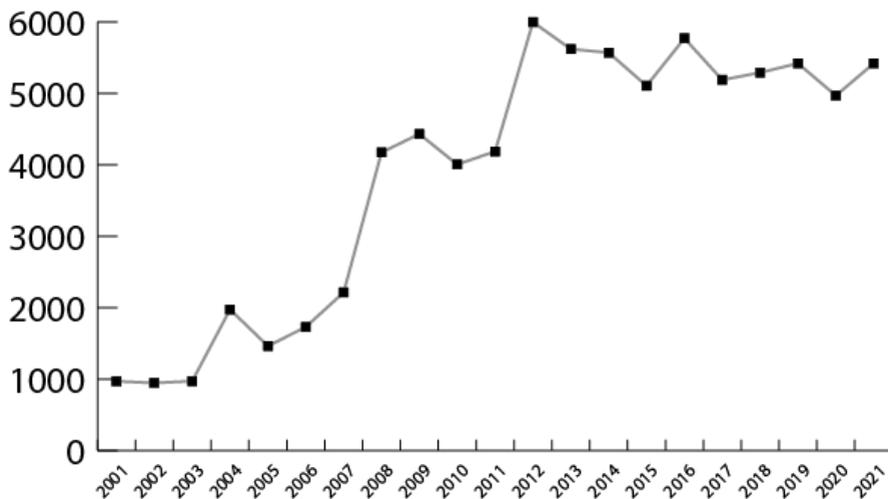
Bref, vous l'aurez compris, 2021 n'est pas une année anodine pour moi. Elle a vu s'officialiser ma nouvelle fonction au sein de l'AAFU, et je suis terriblement fière aujourd'hui d'être la directrice de cette fantastique asbl.





1. Statistiques 2021

	Année	Nuitées	Demandes	Accueils	
	2001	969	248	46	
	2002	946	235	50	
	2003	971	241	53	
2004 : Agrément AFU comme SPFu					
Triennat	2004	1974	295	85	
	2005	1462	257	64	
	2006	1729	310	63	
Triennat	2007	2213	336	84	
	2008 : Mise en place de l'antenne de La Louvière				
	2008	4172	430	136	
Triennat	2009	4431	410	133	
	2010	4004	393	118	
	2011	4186	373	142	
2012 : Modification AFU : passage en Projet Pédagogique Particulier					
Quinquennat	2012	5997	494	195	
	2013	5619	502	211	
	2014	5570	469	198	
Triennat	2015	5105	511	168	
	2016	5770	487	183	
	2017	5188	524	174	
Triennat	2018	5292	561	167	
	2019	5182	541	130	
	2020	4968	463	118	
	2021	5615	609	137	



Comme nous pouvons le voir dans ce graphique, le nombre de nuitées reste assez stable depuis une dizaine d'années, au moment de notre changement d'agrément en Projet Pédagogique Particulier.

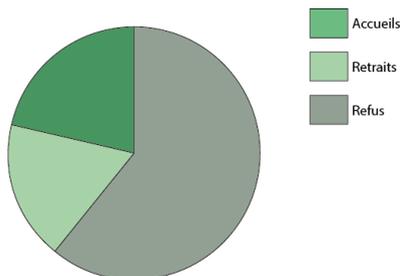
Nous pouvons par contre remarquer une explosion de demandes de prises en charge (609) pour l'année 2021, avec près de 150 demandes en plus qu'en 2020, soit une augmentation de 31%.

Nous pourrions détailler plus loin dans ce rapport l'origine de ces demandes, et la façon dont elles ont été traitées par le service.



1. La gestion des demandes

609 demandes ont été reçues par notre service, traitées comme suit :

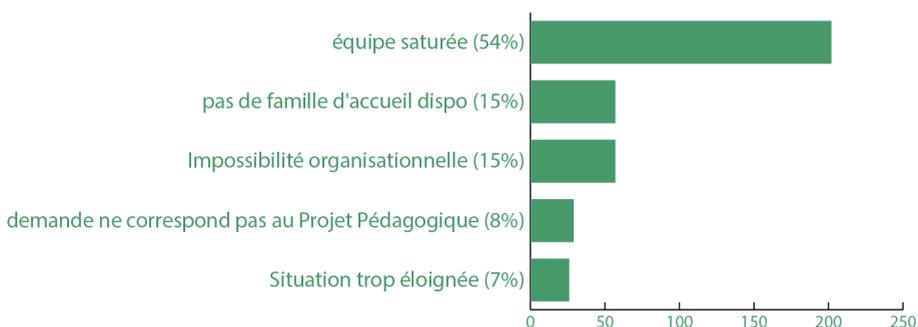


129, soit une demande sur cinq, se sont concrétisées en prise en charge, entraînant 137 mandats différents.

109 demandes, soit 17 % de celles-ci, sont retirées par le mandant, une autre solution ayant été trouvée. Ce retrait se fait parfois après plusieurs jours de démarches, et la mobilisation de famille d'accueil.

371, soit 61% des demandes, ont été refusées.

Les motifs de refus se classent en 5 catégories :





Le premier motif de refus est la **saturation de l'équipe**. Ceci signifie que lorsque la demande arrive, l'équipe est déjà active dans minimum 18 prises en charge, et voit donc sa capacité agréée atteinte. Il nous arrive cependant régulièrement d'avoir, temporairement, plus de jeunes accueillis que cette capacité, mais cette possibilité est fonction de la charge de travail de chaque situation.

Le second motif, concernant un refus sur 6, est l'**absence de famille d'accueil disponible**. Ce chiffre représente une population particulière d'enfants. En effet, sur les 57 enfants refusés pour ce motif, 38, soit deux tiers des enfants, avaient moins d'un an, et 48 (84%) moins de 2.5 ans. Les demandes pour les enfants non scolarisables sont donc toujours bien présentes, et nous manquons toujours de familles pouvant accueillir des bébés.

Le troisième motif de refus est l'**impossibilité organisationnelle**. Il s'agit ici, dans un cas sur 6, de demandes urgentes ne pouvant être assumées le jour même par soucis d'agenda, ou d'une incapacité à assumer de nouvelles prises en charge malgré une capacité maximale non atteinte, en cas de turn-over et donc de carence de personnel par exemple.

Ensuite, 8% des demandes (29) sont refusées car elles ne **correspondent pas à notre projet pédagogique**. Il s'agit principalement de jeunes présentant des troubles comportementaux, pédopsychiatriques, ou une prise en charge médicale lourde, que nous réorientons vers des institutions spécialisées.

Enfin, 7% des demandes (26) sont refusées pour des raisons d'**éloignement géographique** trop important.

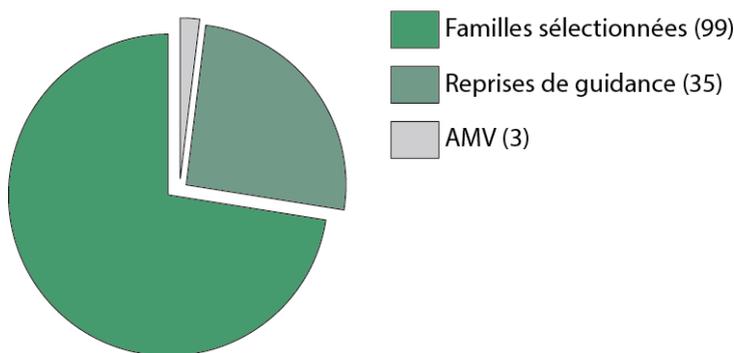
Notons que concernant les reprises de guidance, soit l'encadrement d'un accueil auprès de familiers du jeune, 52 demandes ont été reçues, et 35 (67%) acceptées.



2. Les prises en charge

Comme chaque année, nos prises en charge se déclinent en 3 catégories :

- L'accueil en « **familles sélectionnées** ». Il s'agit ici des situations où le jeune accueilli est confié à une des familles ayant effectué le parcours de sélection avec notre service et faisant partie de notre réseau.
- L'accueil en « **reprises de guidance** ». Dans ces cas, l'encadrement d'un jeune se fait au sein d'une famille d'accueil issue de son milieu familial. Il peut s'agir de familles d'accueil intra familiales (FAIF), telles que des grands-parents, un oncle, une sœur... ou des familles du réseau élargi (FARE), comme un voisin ou un instituteur.
- L'« **aide en milieu de vie** » (AMV) où nous accompagnons une réintégration d'un jeune auprès de ses parents suite à un passage en famille d'accueil.

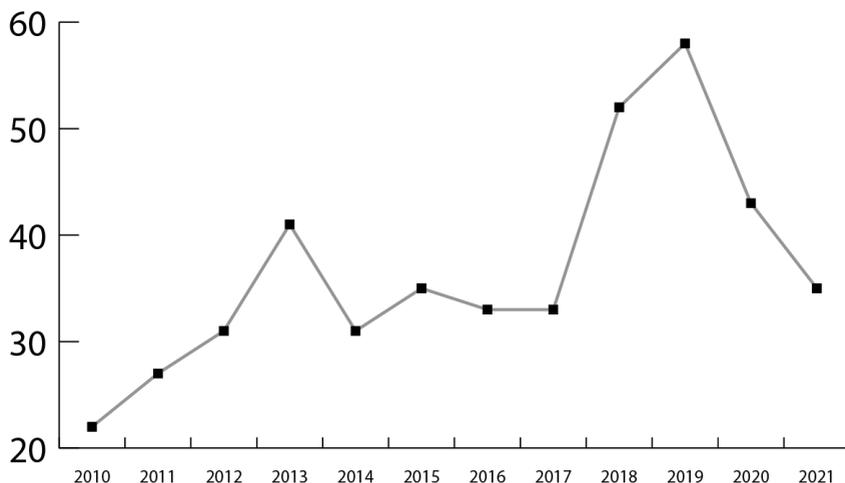




De façon stable à travers les années, notre travail était constitué à 75 % de prises en charge dans l'une de nos familles sélectionnées.

En 2018, les reprises de guidance représentaient un tiers de nos interventions, en 2019, un pic est atteint avec 45% de reprises de guidance. 2020 et 2021 amènent un retour à la norme, voire une diminution de ce type d'accueil, avec, pour 2021, 25% de reprises de guidance. Lors de ces prises en charge, le travail effectué par les intervenant.es est fort différent, car la mission d'évaluation de la famille d'accueil s'ajoute régulièrement aux missions habituelles du service.

Voici le nombre de reprises de guidance par année :





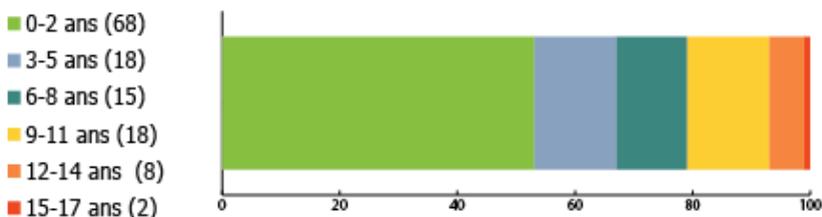
a) Répartition en fonction du sexe et de l'âge

0-2 ans	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans	12-14 ans	15-17 ans
68 (53%)	18 (14%)	15 (12%)	18 (14%)	8 (6%)	2 (1%)

L'AAFU continue à voir une population importante d'enfants très jeunes parmi ses prises en charge.

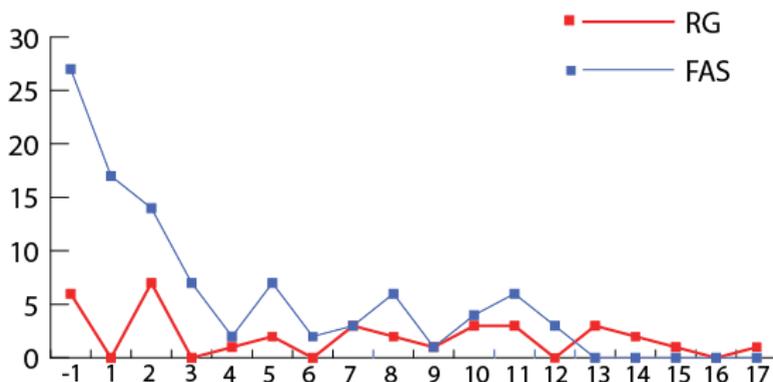
En effet, en 2021, plus d'un enfant sur deux avait moins de 3 ans et 79% moins de 9 ans. Le plus jeune avait 5 jours, le plus âgé 17 ans et 3 mois. Nous avons cependant cette année remarqué une augmentation des 9 ans et+, avec 28 jeunes accueillis, soit 21% des accueils.

Age des enfants accueillis





Le profil d'âge est cependant différent selon que nous parlons des enfants accueillis dans une de nos familles d'accueil sélectionnées (FAS) ou accueillis chez leurs familiers en reprise de guidance (RG)



Nous voyons que la population accueillie en famille d'accueil sélectionnée est plus jeune que celle accueillie en reprise de guidance. En effet en famille d'accueil sélectionnée :

- 27% des enfants accueillis avaient moins d'un an ;
- 59% des enfants avaient moins de 3 ans ;
- Aucun jeune accueilli en famille sélectionnée n'avait plus de 12 ans.

En 2021, nous avons accueilli 67 garçons et 62 filles.



b) Distribution des accueils par mandant et arrondissement

Nombre de demandes / Nombre d'accueils

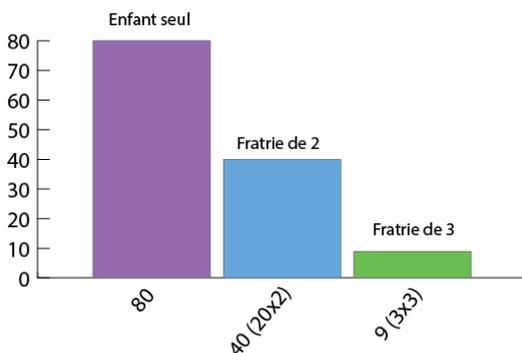
	SAJ	SPJ	TJ	Total
Charleroi	114 / 23	92 / 19	10 / 10	216 / 52
Nivelles	42 / 13	28 / 12	2 / 1	72 / 26
Bruxelles	32 / 3	0 / 1	55 / 10	87 / 14
Mons	40 / 5	33 / 10	0 / 0	73 / 15
Liège	36 / 7	10 / 0	3 / 3	49 / 10
Verviers	27 / 2	12 / 0	2 / 2	41 / 4
Neufchâteau	7 / 1	7 / 3	0 / 0	14 / 4
Namur	18 / 2	1 / 0	0 / 0	19 / 2
Tournai	14 / 1	8 / 0	0 / 0	22 / 1
Dinant	10 / 1	3 / 0	0 / 0	13 / 1
Arlon	3 / 0	0 / 0	0 / 0	3 / 0
	343 / 58	194 / 45	72 / 26	609 / 129

Notre service a, en 2021, travaillé dans l'aide contrainte (Service de Protection de la Jeunesse ou Tribunal de la Jeunesse) dans un peu plus de la moitié des situations (55%), et dans l'aide consentie (Service d'Aide à la Jeunesse) dans le reste des situations. Nous pouvons remarquer que les mandants de Charleroi restent nos plus gros « envoyeurs », totalisant à eux seuls 40% de nos prises en charge. Nos arrondissements prioritaires (Charleroi, Nivelles, Bruxelles et Mons) représentent 83% de prises en charge. Un accueil sur 6 environ vient donc d'un arrondissement plus éloigné.

Nous pouvons aussi remarquer que, concernant les demandes en urgence (celles issues du Tribunal de la Jeunesse hors Bruxelles), nous avons répondu à 16 demandes sur 17 reçues, marquant là la spécificité de l'urgence et la nécessité de services tels que le nôtre pouvant réagir dans la journée.



c) Fratries et situations familiales



En 2021, nous avons donc encadré 5615 nuitées, qui correspondent à 137 prises en charge. Celles-ci, déduction faite des «doubles mandats» pour certains enfants représentent :

- 129 enfants différents ;
- 80 enfants accueillis seuls, 20 fratries de 2, 3 fratries de 3 ;
- 103 situations familiales différentes. Sur les 23 fratries accueillies, 9 ont été réparties au sein de plusieurs familles différentes.

Ces 5615 nuitées correspondent à 85,5% de notre capacité de prise en charge agréée. La difficulté à atteindre ce quota peut s'expliquer par deux réalités :

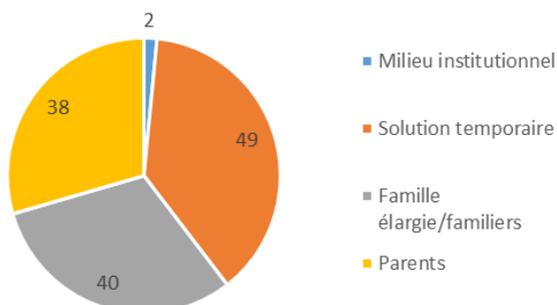
- Les prolongations toujours plus nombreuses rendent les durées d'accueil incertaines. Il est donc difficile pour les équipes d'anticiper les fins d'accueils et d'accepter de nouvelles situations avant la clôture des précédentes, ce qui rend les périodes de latences entre deux prises en charge plus longues.
- Les nombreux changements de personnel ont entraîné des périodes de carence assez importante. La norme d'encadrement n'a en effet été remplie pour 2021 qu'à 89%, ce qui représente pratiquement un équivalent temps plein manquant sur l'année.



d) Situation de l'enfant avant l'accueil

Situation de l'enfant	% 2021
Famille d'accueil intra familiale	27%
Parents	25,5%
Hôpital	21%
Famille d'accueil sélectionnée d'urgence	4%
Famille d'accueil du réseau élargi	4%
Service résidentiel d'Urgence	13%
Maison maternelle/Unité mère enfant	4%
Milieu institutionnel (SRJ,SRG, SROOEVN)	1,4%
Total	100%

Comme vous pouvez le voir, la majorité des enfants accueillis sont, avant l'accueil, au sein de leur famille ou chez des familiers. Dans environ une situation sur trois, les enfants arrivent chez nous suite à une autre prise en charge dans un lieu de vie temporaire. Nous parlerons plus tard de cette réalité qui s'aggrave ces dernières années dans le paysage des services d'urgence.





e) Motifs des accueils

	Total	
Négligence	68	53%
Prob. psy d'un parent	45	35%
Prob. de logement	45	35%
Violence conjugale	39	30%
Maltraitance	35	27%
Parent dépassé	29	22%
Toxicomanie d'un parent	26	20%
Alcoolisme d'un parent	25	19%
Souffrance psychique de l'enfant	21	16%
Trouble du lien	18	14%
Parent démissionnaire	15	12%
Hospitalisation d'un parent	15	12%
Parent incarcéré	11	9%
Limites intellectuelles d'un parent	8	6%
Décès d'un parent	4	3%
Conflits familiaux	4	3%
Abus sexuel	4	3%
Maladie d'un parent	1	1%
Total	413	
Motifs par accueil	3.20	

Les motifs des accueils étant presque toujours multifactoriels, nous pouvons voir une moyenne de trois motifs par prise en charge. Plus d'un enfant sur deux rencontre de la négligence et plus d'un enfant sur quatre de la maltraitance. Un enfant sur trois vit dans un contexte de violence conjugale. Nous pouvons aussi voir l'importance des problèmes psychiatrique, d'addiction à l'alcool ou de toxicomanie dans le chef des parents.

Dans 12% des situations, les parents seront totalement absents durant notre intervention (parents démissionnaires).



f) Issues des accueils

Issue des accueils	
FAIF	21%
SRU	14%
Parents	13%
Pouponnière	12%
SRG	8.5%
FAS LT	8.5%
SROO EVM	7%
MM	5.5%
FARE	4%
hôpital	3%
Fas court terme	2%
Fas urgence	1.5%
Total	

Au départ de leur famille d'accueil d'urgence, 18% des enfants rejoindront au moins un de leurs parents, et 25% resteront ou rejoindront un de leurs familiers. Pour 8.5% des enfants, c'est un projet en famille d'accueil long terme qui pourra voir le jour. Ce chiffre est en augmentation, les années 2018 à 2020 ayant vu respectivement 4%, 7 % et 3% d'issues en famille d'accueil long terme. Ceci est plus que probablement une conséquence de la campagne menée par la cellule de communication de notre Fédération, qui a entraîné une augmentation des candidats famille d'accueil pour tous les types de service.

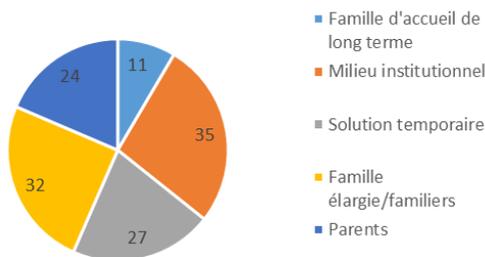
Le chiffre le plus problématique reste celui des enfants partant vers une nouvelle solution temporaire.

Sur les 10 dernières années, ce nombre a doublé, passant de 10 à 20%. Un enfant sur 5 repart donc dans le circuit de l'urgence après notre intervention. Cette situation nous semble liée à la difficulté à trouver des lieux pérennes pour les jeunes devant être éloignés du milieu familial. Ceux-ci « tournent » alors dans les services dans l'attente qu'une place se libère. Cette maltraitance institutionnelle est



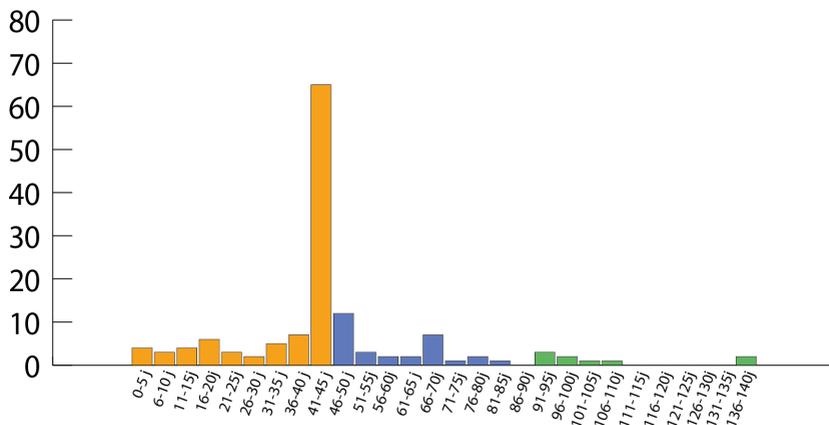
difficile à vivre, pour les enfants bien sûr, mais également pour les familles d'accueil qui se questionnent parfois sur le bienfondé de leurs interventions, et pour les travailleurs qui sont confrontés au quotidien à cette réalité.

Cette problématique est aujourd'hui en réflexion au sein de notre Fédération, car elle est partagée par les autres services d'urgence et de court terme.



g) Durée des accueils

Le plus long : 137 nuits, le plus court : 3 nuits

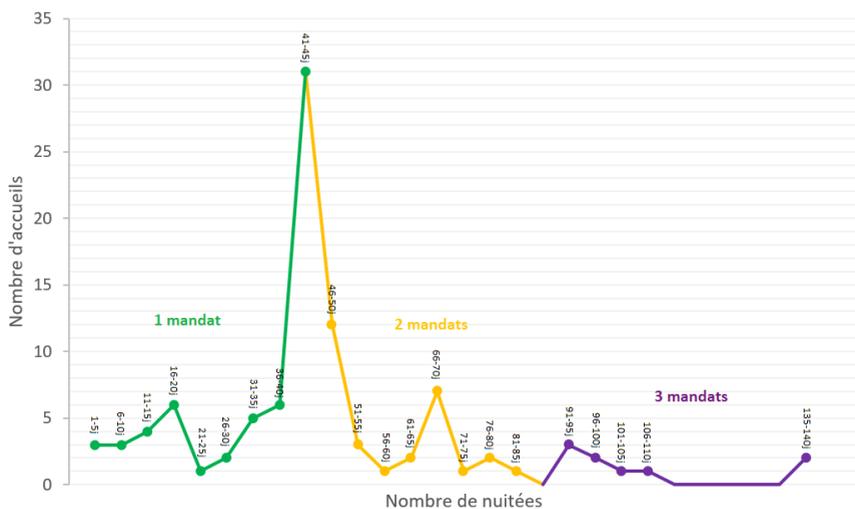


Une conséquence de cette « saturation » du système est aussi l'augmentation du nombre de prolongation d'accueil. En 2021, 18% des prises en charge ont nécessité, avec l'accord de la famille d'accueil, une prolongation. 6% des jeunes sont même restés plus de deux mandats complets à l'AAFU.



Ce chiffre mérite d'être précisé en ne prenant en compte que les accueils en famille d'accueil sélectionnée. En effet, nous prolongeons rarement nos interventions dans les situations de reprise de guidance, ces dernières durant donc plus souvent un seul mandat.

Par contre, dans les familles de notre réseau, seuls 61% des accueils n'ont duré qu'un seul mandat. 30% des accueils ont duré entre 46 et 90 jours, et 9% plus de 90 jours (plus de deux mandats complets).



Ces prolongations sont toujours réfléchies dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille d'accueil d'urgence et visent, pour la plupart, à éviter un nouveau lieu de vie temporaire. Elles demandent une dérogation à notre agrément, qui nous limite normalement à 45 nuitées d'intervention.



h) Kilomètres parcourus

En 2021, nous avons effectué 54 267 kilomètres.

Au total, nous avons donc fait plus que le tour de la Terre !



Ceci représente une moyenne de 396 km parcourus par prise en charge, et de plus de 7000 km par intervenant.

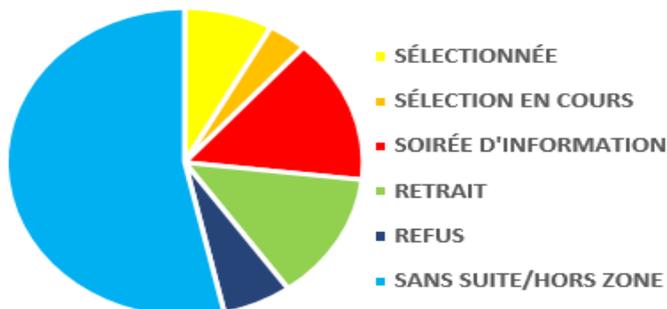


2. Les familles d'accueil

Cette année 2021, nous avons eu le plaisir de constater une augmentation importante du nombre de familles candidates par rapport aux années précédentes.

Cette augmentation s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord, la crise sanitaire a mis en évidence le manque de moyens et d'effectifs dans l'aide à la jeunesse et a amené de nombreuses familles à entrer en réflexion sur le fait de devenir famille d'accueil. Les chiffres témoignent également de l'efficacité de la campagne de communication menée par notre Fédération auprès d'un large public.

En 2021, nous avons été contacté par **112 familles** souhaitant recevoir des informations sur l'accueil familial d'urgence. C'est plus du double de l'année 2020, durant laquelle 49 familles avaient contacté notre service.



Sur ces 112 familles, **52** n'ont pas donné suite après le premier contact et **8** ont été réorientées vers un autre service car elles ne se situaient pas dans notre zone géographique d'intervention.

Parmi les **52** familles ayant envoyé leur formulaire de candidature,

- ◇ **9** ont terminé le parcours de sélection en 2021 et sont maintenant membres de notre réseau de familles d'accueil.
- ◇ **4** étaient en cours de sélection à la fin de l'année 2021.
- ◇ **14** avaient assisté à une soirée d'information et étaient sur liste d'attente pour la suite de la sélection.
- ◇ **3** étaient inscrites à une soirée d'information.

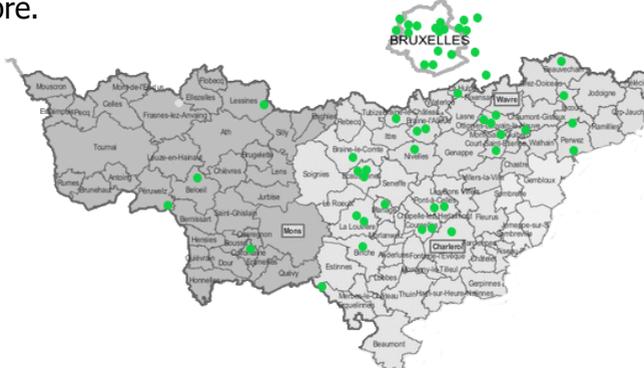


Notre service prend le temps de rencontrer chaque famille qui pose sa candidature, même si cela n'aboutit pas toujours à une sélection. Ainsi, en 2021, **15 familles** ont retiré leur candidature. Parmi celles-ci, **4** ont commencé puis arrêté la candidature et **7** n'ont pas donné suite ou ont choisi un autre projet suite à une soirée d'information. Ceci souligne l'importance de cette soirée, qui permet aux candidats de vérifier que l'accueil d'urgence est bien le projet qui leur correspond. Enfin, **4** familles n'ont pas souhaité assister à la soirée d'information.

Enfin, **7** candidatures ont été refusées après avoir été analysées par notre service. Dans la plupart des cas, la raison du refus est un manque de stabilité dans la vie privée ou professionnelle des candidats, condition pourtant primordiale pour pouvoir accueillir un enfant qui vit une période de chamboulements.

La sélection des familles d'accueil a donc pris une place plus importante cette année 2021 dans le temps de travail de l'AAFU. L'afflux de candidats a été un challenge supplémentaire dans cette année déjà bien chargée, et nous avons tenté, malgré le distanciel et le turn-over, de continuer à offrir des processus de sélection similaires à ceux appliqués depuis des années à l'AAFU.

Cette année, nous avons également recensé les lieux de résidence des familles candidates à l'accueil. Nous avons pu constater que beaucoup de familles venaient de Bruxelles ou du Brabant-Wallon, il a donc fallu répartir les candidatures sur les deux antennes malgré ce déséquilibre.





3. La vie de l'AAFU

2021 a vu son lot de changements au sein de l'équipe...

En effet, en début d'année, Christian Pringels, à la tête du service depuis plus de 15 ans, a pris une pension bien méritée. Il restera une image importante de l'AAFU, dont il a grandement soutenu le développement durant ses années de direction.



Au sein de l'équipe, nous avons vu plusieurs travailleuses quitter notre service pour partir vers d'autres horizons professionnels. Nous remercions donc Manon Boucq et Leila De Neck pour leur investissement auprès des jeunes qu'elles ont accompagnés.

Marie Godeaux, quant à elle, a changé de fonction au sein de notre ASBL, et a rejoint le poste de psychologue.

Enfin, le baby boom de l'AAFU a également entraîné une rotation assez importante de personnel, pour la bonne cause! Nous félicitons les nouveaux parents et souhaitons la bienvenue à Isaure, Léo, Milo, Marceau, et Oscar !

Nous avons également vogué au fil des mesures sanitaires, entre présentiel et distanciel. Malgré tout, nous garderons probablement de bonnes choses de cette période... Mais qu'est ce que nous sommes contentes de vous retrouver!

Une année pleine de changements donc, mais aussi riche de rencontres et d'expériences... Merci donc à toute cette équipe ayant tenu la barre durant cette année chamboulée... Merci à Sabine, Leila, Chloë, Clémentine, Emmanuelle, Harmonie, Leila, Loredana, Madisson, Marie, Marie, Mathilde et Valentine !



4. Perspectives 2022

Après une année 2021 loin d'être tranquille, 2022 démarre sur les chapeaux de roue...

De nombreux projets se dessinent à l'AAFU!

- Nous espérons pouvoir, grâce au soutien de Viva For Life, nous lancer dans un nouvel achat immobilier pour l'antenne de La Louvière. Suite à la perte de nos locaux, et à notre déménagement, nous sommes effectivement, pour cette antenne, dans une situation temporaire peu confortable.
- Notre équipe fourmille de nouvelles idées : un « carnet de route » de l'enfant devrait voir le jour, afin de nous aider à mieux accompagner les jeunes accueillis, quel que soit leur âge. Nous sommes accompagnés dans cette création par l'ASBL le Grain.
- Parallèlement, l'équipe planche sur un carnet destiné cette fois-ci aux familles d'accueil, afin de compiler une grande diversité d'infos utiles.
- Le service mènera également une réflexion sur la collaboration avec des bénévoles pour des tâches diverses au sein de l'asbl. Certaines personnes n'ont en effet pas actuellement la possibilité d'accueillir mais pourraient soutenir notre projet et notre équipe d'autres façons. Ce travail de réflexion sera mené avec la Plateforme pour le Volontariat.
- Nous serons impliqués dans la création, pour la région de Nivelles, d'une récupération sociale.

2022, ça va bouger à l'AAFU !



Pour Conclure...

Quoi de mieux que de vous permettre de lire ce courrier, qu'un grand-père nous a demandé de transmettre à la famille d'accueil d'urgence ayant accueilli ses petites-filles.

Cela résume bien à quel point l'accueil crée une solidarité qui met non seulement l'enfant en sécurité mais soutient également indirectement son réseau familial...

« Chère famille d'accueil,

Bonjour, par ce petit mot, mon fils et moi souhaitons vous remercier d'avoir accueilli dans votre famille nos deux petits cœurs.

Vous avez su les rassurer, les apaiser, vous avez réussi à leur rendre leur si beau sourire. Vous avez mis votre propre vie familiale « entre parenthèse » pour aider mes deux petites filles à une période tellement difficile, tellement cruelle pour de si jeunes enfants.

Nous remercions également vos enfants qui vous ont partagés avec Emilie et Léa.

Nous vous sommes extrêmement reconnaissants pour tout ce que vous avez fait afin de rendre plus facile la vie de deux petites blessées.

Votre famille restera à jamais dans nos mémoires à tous les quatre.

Je pense qu'Emilie et Léa nous parleront encore longtemps de votre famille.

Merci, de tout cœur MERCI. »





Tout ce travail n'est possible que grâce à
nos familles d'accueil !
Leur disponibilité, leur diversité,
leur engagement permettent à ce projet d'exister.

Merci également à notre Conseil d'Administration,
soutenant et investi dans le projet.



Notre Conseil d'Administration:

Marie-Agnès van Eeckhout-Gueur, Présidente,

Etienne Hennuy, Vice-Président,

Veronica Borghini,

Marie-Bernadette Desmedt,

Fabienne Marcelis,

Gauthier Vanderhaegen.

L'Equipe de l'AAFU:

Julie **Blondiau**, Directrice,

Marie **Godeaux** et Clémentine **Neirynek**, Psychologues,

Sabine **Wetzel**, Secrétaire,

Les intervenantes familiales : Marie **Ancart**, Manon

Boucq, Valentine **D'Hoeraene**, Leila **De Neck**,

Loredana **Carru**, Madisson **Kertens**, Chloë **Leblanc**,

Emmanuelle **Reca**, Harmonie **Schmit** et Mathilde

Straetmans.

Bruxelles et Nivelles

Avenue de la Liberté, 44,
1400 Nivelles
067/877.107

Hainaut

Rue Gustave Boël, 33
7100 La Louvière
064/451.491

www.aafu.be
Adresses mail : prenom.nom@aafu.be

Compte courant : Code SWIFT/BIC : CREGBEBB – IBAN BE97 1926 1364 2149

Matricule agrément AAJ i1064

Statuts Moniteur Belge : N° identification 772/83

Numéro d'entreprise : 0424.381.433

**ASBL bénéficiant de l'exonération fiscale pour les dons, supérieurs ou égaux à 40 €
versés sur le compte «Accompagnement en Accueil Familial d'Urgence» :**
Code SWIFT/BIC : ARSPBE22 – IBAN BE96 9796 4221 7605